

## Conseil d'administration 03-2026 du 07 juillet 2026

### Point « Cartographie des risques et plan d'action du contrôle interne budgétaire et comptable »

Délibération n° 2026-12 du 07/07/2026

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu l'article 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable ;
- Vu la note de présentation.

#### A la majorité des membres présents ou suppléés, décide :

D'approuver la cartographie des risques du contrôle interne budgétaire et comptable ainsi que son plan d'action joint à la présente délibération.

Fait à Paris, le 07/07/2026

Le président du conseil d'administration



Christophe BOUILLON